

Everest (12), a une hauteur de 29,000 pieds. Cette chaîne est la plus rapprochée des plaines de l'Hindoustan (13), elle se développe de l'Ouest à l'Est (14).

En arrière, c'est-à-dire plus au Nord, se trouve la chaîne du Karakorum (15) à peu près parallèle à l'Himalaya.

Entre ces deux montagnes s'étend une *dépression* (17) contenant la majeure partie des habitants du Thibet (16).

Plus au Nord, encore nous trouvons les monts Kouen-Loun (18) se dirigeant également vers l'Est, mais en suivant une route plus sinueuse.

Toutes ces chaînes se rattachent vers l'Ouest au plateau du Pamir (1), appelé parfois le "Toit du Monde."

Du Pamir (1) se détachent également les chaînes de l'Alaï (19) et des Monts Célestes (3).

Parmi les montagnes s'étendant du Pamir (20) vers le détroit de Béhring (2) et le Kamptchatka nous citerons encore l'Altaï (4).

Il existe encore un grand nombre de chaînes plus ou moins importantes, mais dont les noms sont moins connus.

Les montagnes traversant l'Afghanistan (21), le Beloutchistan (5) et la Perse (22) sont rarement citées, nous n'en nommerons pour le moment aucune sur ce parcours.

En Turquie d'Asie (7) nous citerons les montagnes d'Arménie (7) parmi lesquelles se trouve le mont Ararat (.), sur lequel, d'après la tradition, s'arrêta l'arche de Noé.

Au Nord de ces montagnes est le Caucase (8), qui s'étend de la mer Noire (23) à la mer Caspienne (24) et qui sépare l'Asie de l'Europe.

Au Sud du massif Turco-Asiatique (7) est le Taurus (25) qui fut longtemps la limite de la puissance Romaine.

Ce massif se relie plus ou moins exactement avec les Hautes terres d'Arabie (26) par le Liban (27) situé au Nord de la Palestine. Ces dernières montagnes sont célèbres par leurs forêts de cèdres qui fournirent des bois pour la construction du temple de Salomon et pour beaucoup de palais des Pharaons d'Egypte.

Nous ne voyons en Arabie aucune montagne bien connue, sauf le Mont Sinaï (28) situé au Nord de la Mer Rouge, sur lequel Moïse reçut de Dieu les tables de la Loi.

(à suivre)

HENRI LEFEBVRE,

Ingénieur civil.

Correspondance

Q.—Les *résumés* qui se trouvent à la fin de chaque chapitre du gros *Manuel de Droit civique* suffisent-ils pour se préparer au brevet d'enseignement, relativement à l'*Organisation politique et administrative du Canada*?—Les *Notes sociales* qui sont la fin du *Manuel* ne sont pas exigées pour les examens au Brevet.

R.—Oui. Le *Manuel de Droit civique* est en vente chez J.-A. Langlais, libraire. Québec.